

à ce moment-ci, la question ne souffre qu'une seule interprétation, savoir si une déclaration sera faite, mais aucune déclaration ne devrait être faite à ce moment-ci.

LES CÉRÉALES

L'ÉTABLISSEMENT DU CONTINGENT

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Lors des entretiens qu'il a eus récemment avec les représentants de l'industrie et du commerce des céréales, le ministre a-t-il reçu l'assurance que l'on atteindrait un contingent de six boisseaux d'ici la fin de la campagne?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): C'est la position qu'a prise la Commission du blé il y a des semaines, et, à ma connaissance, aucune déclaration n'est venue la modifier depuis lors.

LES LIVRAISONS DES CÉRÉALES EN MAUVAIS ÉTAT

M. Ed Schreyer (Selkirk): Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il demandera à la Commission du blé d'annuler les directives qu'elle a données aux agents chargés des éleveurs régionaux, de refuser de livrer des céréales en mauvais état après le 1^{er} avril?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Tantôt les membres de l'opposition veulent que la Commission du blé prenne des mesures en vue de surveiller les expéditions, tantôt ils ne le veulent plus. J'aimerais bien qu'ils se décident une fois pour toutes.

M. Schreyer: Monsieur l'Orateur, il s'agit ici tout à la fois d'une question de privilège et d'un rappel au Règlement. A aucun moment je n'ai dit au ministre que je voulais qu'on modifie le système des contingents. Je lui demande simplement si ses fonctionnaires ont pris des mesures pour que tous les cultivateurs aient, si possible l'occasion...

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'ACHEMINEMENT DES WAGONS COUVERTS À LA TÊTE DES LACS

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Comme il n'y a pas actuellement d'accumulation appréciable de wagons à décharger à la tête des Lacs ni sur la côte ouest, le ministre de l'Industrie et du Commerce voudrait-il dire à la Chambre si les compagnies de chemins de fer ont mis l'embargo sur l'acheminement de wagons couverts à la tête des Lacs, à partir de certains points de livraison? Si oui, son

[M. l'Orateur.]

ministère avait-il été prévenu? Si le ministre était au courant, quelles mesures a-t-il prises à ce sujet?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je lisais justement les quatre première lignes d'une lettre que m'a adressée la Commission canadienne du blé. J'y trouve plus loin ce qui suit:

Les chemins de fer réduisent par conséquent le nombre de chargements à destination de la tête des Lacs, afin qu'il n'y ait pas trop de wagons chargés. Les chargements de grain à destination de la tête des Lacs, durant les deux ou trois prochaines semaines, viendront de la vallée de la rivière Rouge et se composeront d'orge de l'Alberta, pour répondre aux promesses de ventes, et d'une quantité restreinte de grain à haute teneur en humidité.

On s'efforce de transporter à la tête des Lacs les quantités et les espèces de grains requises pour assurer le fonctionnement des séchoirs à grain. C'est le genre de contrôle que la Chambre cherche à obtenir depuis deux mois. Maintenant qu'il s'exerce, j'espère qu'il n'y aura pas trop de griefs. Il se peut qu'une inondation survienne dans la vallée de la rivière Rouge, c'est pourquoi la Commission canadienne du blé et les compagnies de chemins de fer prennent les précautions requises.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU EN VERTU DE L'ARTICLE 58(9) DU RÈGLEMENT—MOTION DE DÉFIANCE—LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition) propose:

Que de l'avis de la Chambre, il est regrettable que le gouvernement n'ait su ni développer ni retenir les ressources de la main-d'œuvre au Canada, notamment les ressources de la main-d'œuvre étudiante.

—Monsieur l'Orateur, il existe littéralement des douzaines de sujets qu'on aurait pu choisir de présenter aujourd'hui un des jours réservés à l'opposition officielle. Mais nous avons choisi de le consacrer à la discussion du développement et du maintien des ressources de la main-d'œuvre canadienne, en particulier des ressources de la main-d'œuvre étudiante, non pas parce que nous avons, de ce côté-ci de la Chambre, des solutions nouvelles et fracassantes à proposer ni parce que nous nous attendons à des miracles de la part du gouvernement, mais parce qu'il est essentiel de préciser aux Canadiens et en particulier aux jeunes Canadiens que le Parlement